

Numéro de dossier :	R-4008-2017	
Nom de l'intervenant :	Association québécoise du propane et Association Canadienne du propane (AQP-ACP)	
HONORAIRES		
Type de ressources	Heures de préparation et d'audience	Honoraires (incl. TPS/TVQ admissibles)
Avocat	42,0	8 545,00 \$
Analyste	17,0	4 080,00 \$
Témoin expert	0,0	- \$
Coordonnateur	0,0	- \$
TOTAL / TEMPS ET HONORAIRES	59,0	12 625,00 \$
DÉPENSES		
Type de dépenses	Dépenses (incl. TPS/TVQ admissibles)	
Allocation forfaitaire (3% du total des honoraires)	378,75 \$	
Dépenses d'hébergement et de transport (si déplacement de plus de 100 km)	- \$	
Dépenses de traduction et de sténographie	- \$	
TOTAL DES DÉPENSES	378,75 \$	
SÉANCES DE TRAVAIL	- \$	
TOTAL DU BUDGET DE PARTICIPATION	13 003,75 \$	

Signature

Date

Les cases complétées à la présente page sont reportées automatiquement à la page répartition lorsque requis

Numéro de dossier :	R-4008-2017			
Nom de l'intervenant :	Association québécoise du propane et Association Canadienne du propane (AQP-ACP)			
S'agit-il d'un regroupement? (oui/non)	Non			
Taxes remboursées par le gouvernement? (0%, 50%, 100%)				
Membre responsable du paiement des factures :				
IDENTIFICATION DES PERSONNES				
Nom des avocats	Expérience ¹	Interne/externe ²	Taux horaire \$	Adresse du lieu habituel de travail
Bryan Furlong	16 ans	Externe	250	155, rue St-Jacques, bureau 301, Granby, Québec, J2G 9A7
Michaël Dezaïnde	4 ans	Externe	135	155, rue St-Jacques, bureau 301, Granby, Québec, J2G 9A7
Nom des analystes	Expérience ¹	Interne/externe ²	Taux horaire \$	Adresse du lieu habituel de travail
Pierre Ducharme	31	externe	240	555, boul. René-Lévesque O #1220, Montréal, Québec, H2Z 1B1
Nom des témoins experts	Expérience ¹	Interne/externe ²	Taux horaire \$	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a	n/a		
Nom des coordonnateurs	Expérience ¹	Interne/externe ²	Taux horaire \$	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a			

¹ Correspond au nombre d'années d'exercice du droit ou de la profession complétées au début du dossier

² Une ressource est interne si elle est à l'emploi de l'intervenant



Numéro de dossier :	R-4008-2017
Nom de l'intervenant :	Association québécoise du propane et Association Canadienne du propane (AQP-ACP)

Détailler la relation entre la partie du budget de participation et les enjeux que vous souhaitez aborder.

Suivant l'examen de la preuve connue à ce jour et déposée par Énergir quant à l'étape C du dossier, l'AQP-ACP entend limiter son intervention à titre d'observateur intéressé.

Cependant, sous réserves du dépôt par Énergir du complément de preuve requis par la Régie dans sa décision procédurale D-2020-111 rendue le 14 août 2020 et d'éléments pouvant être soulevés par des intervenants pouvant affecter directement les intérêts de ses membres, l'AQP-ACP se réserve le droit de modifier la nature de sa participation et des enjeux qu'elle entend soulever.

